



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-14070>

Département(s) de publication : **26**

Annonce n° **26-14070**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat Mixte du SCoT du Grand Rovaltain Drôme-Ardèche

Correspondant : BRARD Lionel, Président

Adresse : BP 15191, 26958 VALENCE

Coordonnées :

Téléphone : 0475550532

Courriel : contact@scotrovaltain.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Evaluation environnementale du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Rovaltain Drôme Ardèche en cours de révision

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le Schéma de Cohérence Territoriale traduit un projet stratégique partagé pour l'aménagement durable du Grand Rovaltain pour 20 ans. Porté par le Syndicat Mixte du SCoT, il est arrêté depuis le 22 octobre 2016. Après six années d'application, le SCoT a fait l'objet en 2022 d'un bilan de son application à l'issue duquel, le 18 octobre 2022, le Syndicat Mixte a prescrit sa révision. Lors de ce bilan à 6 ans, une mise à jour de l'état initial de l'environnement a été externalisée en 2022 afin de prendre en compte les données les plus récentes et le nouveau périmètre du territoire du SCoT (extension à 7 communes supplémentaires). Depuis 2022, de nombreuses études ont été menées afin de mieux comprendre les tendances sur le territoire, d'identifier les principaux enjeux et de calibrer les orientations du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Lors du Comité Syndical du 16/12/2025, les élus du Syndicat ont débattu, conformément à l'article L143-18 du Code de l'Urbanisme, des orientations stratégiques du projet de territoire pour les 20 prochaines années. Ainsi, l'évaluation environnementale, objet du présent marché, constitue une étape obligatoire dans l'élaboration des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT). Elle est encadrée par la réglementation, en particulier par l'article R.141-9 du code de l'urbanisme. Son objectif est d'intégrer les enjeux environnementaux dans la planification

territoriale, en garantissant une approche transparente, justifiée et mesurable. Le Syndicat Mixte SCoT du Grand Rovaltain cherche un prestataire pour réaliser le rapport d'évaluation environnementale. Ce travail consistera principalement à actualiser, intégrer, relire et harmoniser des éléments déjà existants **Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)** : Voir Cahier des Clauses Particulières **Refus des variantes**.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Paiement selon les règles de la comptabilité publique

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/03/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2026-01

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Valeur estimée hors TVA : 90 000,00 euro(s)

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Cf. le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Syndicat Mixte du SCoT du Grand Rovaltain Drôme-Ardèche

Adresse :55, rue Roland MORENO, B.P. 15191 26958 VALENCE

Coordonnées :

Téléphone : 0475550532

Courriel : contact@scotrovaltain.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/02/2026